

110 PROPOSITIONS POUR EN VENIR OU ?



Le 24 janvier dernier, le Congrès extraordinaire du Parti socialiste désignait François Mitterrand comme candidat à l'élection présidentielle. Il adoptait également un Manifeste contenant 110 propositions « pour la France ».

Une lecture rapide du Manifeste du PS pourrait laisser penser qu'il s'agit d'un programme pour lequel le candidat du PS s'engage à agir. Ce serait se tromper sur la marchandise. Dans l'introduction, on nous indique : « le manifeste esquisse le programme de gouvernement qu'il appartiendra de mettre au point lors des élections législatives qui suivront la dissolution de l'Assemblée nationale dans le cas de l'élection de notre candidat ». Il s'agit donc d'une « esquisse » et qui n'est même pas celle du programme de Mitterrand. Mais alors à quoi, au juste, s'engage Mitterrand ?

Avoir carte blanche

C'est le règne du flou volontairement entretenu. Que cette vague esquisse ne soit pas le programme de Mitterrand... en voici une preuve. Le Manifeste du PS, à son point 47, déclare : « La représentation proportionnelle sera instituée pour les élections à l'Assemblée nationale, aux assemblées régionales et aux conseils municipaux pour les communes de 9 000 habitants et plus ». Proposition positive qui converge avec celle de notre programme d'action qui se prononce en faveur de la représentation proportionnelle aux différentes consultations électorales (sans limitation de nombre d'habitants). Mais, quand, le 8 février, on demande à Mitterrand, dans l'Est républicain s'il rétablirait la représentation proportionnelle avant de dissoudre l'Assemblée nationale, il refuse de prendre un engagement quelconque et s'en tire en disant : « Pour l'instant, nous sommes dans une campagne présidentielle. Chaque chose en son temps ». Or, tout en refusant donc de s'engager sur un programme précis, François Mitterrand déclare que, s'il est élu, il exercera d'importants pouvoirs dans le cadre de la Constitution de la Ve République. Devant les députés socialistes au Parlement européen, il affirmait dernièrement : « Le président dispose de grands pouvoirs... en tout état de cause, c'est la loi de mon pays. Je m'y soumetts. Et si nous réformions tel ou tel aspect de nos institutions, ce serait dans le cadre de ces mêmes institutions existantes ». Il y a là, dans la démarche, quelque chose d'inacceptable, typique d'une certaine conception de la politique : le refus de prendre des engagements précis. François Mitterrand voudrait avoir carte blanche.

N'est-ce pas, par exemple, parce qu'il n'exclut pas l'hypothèse de la formation d'une coalition

avec une partie de la droite à la suite des élections législatives ? Depuis le début de sa campagne, François Mitterrand répète que le gouvernement devra être constitué sur la base de la majorité à l'Assemblée nationale. Il déclarait récemment à ce sujet : « Lorsque j'affirme moi-même qu'il faut que le gouvernement de demain soit fidèle à l'expression de la volonté nationale, elle-même fixée par des élections législatives, je suis l'interprète le plus fidèle des institutions de la République... ». Ainsi, il n'exclut pas la perspective de gouverner avec des hommes de la droite si le système électoral actuel leur accordait une majorité à l'Assemblée. Si François Mitterrand voulait s'engager réellement auprès des travailleurs, il dirait : « Je ne gouvernerai pas avec des gens qui ont soutenu Giscard d'Estaing ». Or, il ne le dit pas... du moins jusqu'à maintenant. Et, dans le même temps, Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, dont on n'ignore pas les affinités qu'il entretient avec le PS, déclare crûment qu'il est partisan de la formation d'un gouvernement de centre gauche incluant aussi certains gaullistes. Il y a donc là, de sa part, la perspective réfléchie de l'alliance avec certains secteurs de l'actuelle majorité giscardienne. Soyons sûrs que le flou de Mitterrand n'est pas étranger à des calculs d'éventualités du même type. On voit donc toute la distance qui peut séparer la rédaction du Manifeste du PS de sa mise en œuvre.

Preuve en est donnée encore au sujet de la question de l'emploi. Il faut se reporter à un article de Gaston Defferre paru dans *Le Monde* du 30 janvier et au livre de Mitterrand « Ici et Maintenant » pour connaître une orientation décisive de la politique du PS. Gaston Defferre écrit : « Le calendrier politique, en fixant l'élection présidentielle en 1981, coïncide avec l'obligation de faire des choix fondamentaux, déterminants pour l'évolution de la société française ». Ces choix fondamentaux consistent à miser sur le développement de la micro-électronique, de l'informatique, de la télématique, de la robotique, de la bureautique, etc... Il s'agit de la réalisation d'une « véritable révolution technique » selon Gaston Defferre. On sait que les orientations du VIIIe Plan visent également à assurer le développement de ces nouveaux secteurs industriels. Développement qui s'accompagne de la liquidation, de secteurs traditionnels jugés non rentables et qui par l'augmentation de la productivité entraîne de nombreuses suppressions d'emplois. Gaston Defferre reconnaît les lourdes menaces sur l'emploi qu'amène la généralisation de ces techniques. Il affirme la nécessité d'une « transition telle que le passage d'un type d'économie à un autre ne soit pas dramatique pour le mode de vie, pour l'emploi de ceux dont le genre d'activité devra changer. Et tous seront menacés, cadres supérieurs et subalternes,

ouvriers, employés... ». « Pour aller vite, ajoute-t-il, tout en évitant des drames plus graves encore que ceux que nous vivons dans le domaine de l'emploi, il faut savoir préparer la transition entre la société industrielle actuelle et la société de l'électronique ». « Ce qui est primordial, vital, c'est un véritable plan économique et social », affirme Gaston Defferre. Or, il n'y a pas dans les perspectives politiques concrètes du PS, la condition permettant la maîtrise de ces nouvelles techniques au service des besoins du peuple, permettant de fonder une économie basée sur la satisfaction des besoins et non plus sur la recherche du profit : il n'y a pas la détention du pouvoir économique et politique par les travailleurs. On ne nous parle pas dans le Manifeste du PS de ces choix économiques décisifs, ni des menaces sur l'emploi qu'ils entraînent. Quant à nous, nous pensons qu'une telle orientation se traduira par la poursuite de la montée du chômage.

Au total, on ne peut s'empêcher de constater que le Manifeste est éloigné de la réalité concrète de la politique qui serait effectivement mise en œuvre. Il s'agit d'une liste de 110 propositions floues et de promesses.

Du positif

Compte tenu de cette remarque, on peut néanmoins relever dans les 110 propositions du Manifeste un certain nombre de prises de position positives, bien que limitées.

Dans le chapitre « La Paix » ; on lit : « Exigence du retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan ». Toutefois, on sait que François Mitterrand, tout comme Giscard d'ailleurs, refuse l'éventualité d'un soutien militaire à la résistance afghane. Comment donc se traduira cette exigence ?

On lit également, entre autres : « Condamnation de l'aide apportée par les Etats-Unis aux dictatures d'Amérique latine. Affirmation du droit des travailleurs polonais aux libertés et au respect de l'indépendance syndicale. Respect de la souveraineté du Cambodge. Soutien au droit à l'autodétermination de l'Erythrée et du Sahara occidental ». Au point 8, on relève : « Retrait des fusées soviétiques SS20 en même temps que l'abandon du plan d'installation des fusées américaines Pershing sur le sol européen ».

Au point 109, il est question de « liens privilégiés avec les pays non-alignés de la zone méditerranéenne et du continent africain, spécialement l'Algérie ». Au point 108 : « Renforcement des échanges avec la Chine ». A ce sujet, néanmoins, François Mitterrand vient de réaffirmer un refus catégorique à toute aide militaire à la Chine. D'une manière générale, on ne voit pas dans le Manifeste

du PS comment se traduirait concrètement « l'affirmation intrinsèque du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Cela ne passe-t-il pas par un soutien concret, et en matériel militaire si besoin, aux peuples victimes de la violation de ce droit par l'URSS ou les USA ? Cela ne passe-t-il pas par des mesures de rétorsion concrètes contre ceux qui le violent, comme le fait l'URSS en Afghanistan ? Quand le Manifeste écrit que la sécurité de la France passe « par le respect des accords existants avec l'URSS », cela manque pour le moins de précision. Quant à nous, nous disons que la défense de la paix passe avant tout par le soutien concret au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la non reconnaissance de la politique du fait accompli pratiquée par les agresseurs.

Dans le chapitre « La Liberté », on lit, au point 52 : « Abrogation des procédures d'exception (Cour de sûreté, tribunaux militaires en temps de paix), de la loi anti-casseurs et de la loi Peyrefitte ». Ce sont-là des engagements qui, s'ils étaient tenus, permettraient de revenir sur d'importantes remises en cause des libertés démocratiques commises au cours de ces dernières années.

Au point 79, on lit : « Les discriminations frappant les travailleurs immigrés seront supprimées ». Au point 80 : « L'égalité des droits des travailleurs immigrés avec les nationaux sera assurée (travail, protection sociale, aide sociale, chômage, formation continue). Droit de vote aux élections municipales après cinq ans de présence sur le territoire français. Le droit d'association leur sera reconnu ». François Mitterrand, quant à lui, s'engagera-t-il à ces réformes ?

Des silences et du vague

On relève également des silences et des positions délibérément vagues sur lesquelles il est utile d'attirer l'attention.

Dans le chapitre « La Paix », au point 4, le Manifeste déclare : « Paix au Moyen-Orient par la garantie de la sécurité d'Israël dans des frontières sûres et reconnues, le droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie ». Il n'y a là aucun engagement à l'établissement de relations officielles entre la France et l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien ; on ne prend pas position en faveur du retrait d'Israël des territoires occupés. Or, on sait qu'il existe à ce sujet des positions diverses au sein du PS et que François Mitterrand quant à lui a des relations étroites avec les travailleurs israéliens qui se sont signalés par leur politique d'agression contre le peuple palestinien. Le préalable à toute paix au Moyen-Orient est la reconnaissance et la réalisation des droits du peuple palestinien.

Au point 58, il y a refus implicite de reconnaître le droit à l'autodétermination des peuples des prétendus DOM-TOM. On sait qu'un envoyé de François Mitterrand parcourait dernièrement les DOM-TOM pour y combattre les appels à l'abstention lancés par les forces patriotiques à l'occasion des élections présidentielles. Alors que l'aspiration à l'indépendance grandit dans ces pays colonisés, François Mitterrand compte-t-il la combattre ?

Il se trouve qu'il n'y a dans le Manifeste aucun engagement à dissoudre la Légion étrangère. Est-ce parce que l'on pense qu'elle pourrait encore servir ? On relève également qu'à aucun moment il n'est question d'un retrait des bases militaires françaises stationnées en Afrique.

Nulle part, il n'est fait mention des corps de répression antipopulaire que sont la gendarmerie mobile et les CRS. Comme on n' imagine pas qu'ils puissent être mis au service des travailleurs, il faut en conclure que si on les conserve ce sera pour être employés contre les travailleurs.

Dans le domaine de l'armée, au point 105, il est question de la réduction du service national à 6 mois. C'est là une mesure qui nous semble aller dans le sens du renforcement du poids de l'armée de métier et de l'élimination du contingent. Il serait bien préférable de reconnaître pleinement la liberté d'expression des soldats et de s'engager à ce qu'ils reçoivent une formation militaire efficace.

Dans le domaine de l'emploi, on ne relève pas de mesure concrète susceptible de permettre aux jeunes de trouver un emploi ; on nous parle d'une forte augmentation des indemnités du chômage mais pourquoi ne s'engage-t-on pas à ce qu'il n'y ait pas d'indemnité inférieure au SMIC ?

Enfin, et ce n'est pas mineur, loin de là, il n'y a aucun engagement à proclamer une amnistie en faveur des emprisonnés politiques anti-capitalistes. Ce n'est sans doute pas un hasard : si de nombreux élus du PS sont favorables à l'amnistie, d'autres par contre se contentent de réclamer des jugements devant des juridictions autres que la Cour de sûreté de l'Etat. Qu'en dira François Mitterrand ?

Comme on le voit, il conviendra de suivre attentivement les prises de position de François Mitterrand dans les semaines qui viennent et d'être vigilants quant à la réalité de la politique qu'il compte mettre en œuvre. Le flou n'a jamais été profitable aux travailleurs. La carte-blanc non plus. Si certains engagements contenus dans le Manifeste du PS ont un caractère positif, notamment dans le domaine des libertés, par contre son caractère d'« esquisse », ses silences d'une part, ainsi que les distances délibérément prises par François Mitterrand d'autre part ne peuvent pas contribuer aux intérêts des travailleurs.

Pierre BURNAND